Conditions de la Garantie d'échange flexible gratuite Turquie

25 mars 2023, révisé le 27 juillet 2023

Les présentes conditions s'appliquent à l'action « Garantie d'échange flexible gratuite Turquie » de Corendon International Travel B.V., sise Schipholweg 335, 1171 PL, Badhoevedorp, Pays-Bas, enregistrée à la Chambre de Commerce sous le numéro 34220902.

• Vous profitez de la Garantie d'échange flexible gratuite sur toute réservation effectuée du 25 mars au 3 avril 2023 inclus, avec un départ prévu jusqu'au 31 octobre 2023.

• La garantie de changement de réservation flexible Turquie vous permet d'échanger une seule fois votre voyage (en compagnie des mêmes personnes), sans indication de motifs, contre un autre voyage à forfait en Turquie de Corendon, dans un hébergement différent. Et ce, avec la même date ou une autre date de départ. Le prix du nouveau voyage ne peut jamais être inférieur à 50 % du prix du voyage initialement réservé, sinon les conditions d'annulation habituelles applicables au voyage à forfait s'appliqueront. Si le prix de votre nouveau voyage est plus élevé, le coût supplémentaire de ce voyage sera à votre charge. Si le prix de votre nouveau voyage est inférieur, Corendon vous remboursera la différence, jusqu'à un maximum de 50 % du tarif initial. L'autre voyage à forfait est réservé en utilisant la garantie d'échange et le voyage initial est annulé. La garantie d'échange n'est donc valable que pour l'offre disponible sur notre site web à ce moment-là.

• La garantie d'échange flexible Turquie ne peut être utilisée que pour remplacer des vacances à la plage déjà réservées par d'autres vacances à la plage : vol plus hôtel. Attention : la garantie d'échange ne s'applique pas aux vacances à « blue cruises », aux croisières sur le Nil, aux voyages d'artiste, aux oyages découverte, aux voyages musicaux, aux forfaits formule 1, aux vacances avec des vols opérés par KLM, Turkish Airlines, Emirates, Tunis Air, Vueling, Air Belgium ou TUIfly, aux vacances aux Pays-Bas, Belgique ou Autriche, aux voyages bingo, aux vols secs et/ou aux hébergements réservés séparément.

• Le changement de réservation flexible ne peut être utilisé qu'une seule fois.

• Le changement de réservation n'est possible que pour les vacances disponibles sur le site web au moment du changement de réservation.

• Vous payez le prix applicable le jour du changement de réservation. Si le prix de votre nouvelle réservation est plus élevé que celui de votre réservation initiale, vous devez payer la différence. Si le prix de votre nouveau voyage est inférieur, Corendon vous remboursera la différence, jusqu'à un maximum de 50 % du tarif initial.

• Le voyage ne peut être échangé que par le responsable de la réservation.

• Un échange n'est possible que par téléphone auprès de notre Contact Center afin qu'il puisse effectuer les modifications.

• Une fois que vous avez modifié votre voyage, la réservation est définitive et le droit à un délai de réflexion, tel que visé à l'article 1.2 des conditions particulières de Corendon pour les voyages au forfait s'éteint.

• Si vous décidez d'annuler la nouvelle réservation, les conditions d'annulation habituelles et les frais associés s'appliqueront.

• Les conditions particulières de vente pour les voyages à forfait et les conditions de Corendon s'appliquent aux réservations dans la mesure où il n'y est pas dérogé expressément dans les présentes conditions.

• Corendon se réserve le droit de suspendre la prestation et, éventuellement, d'engager des poursuites judiciaires en cas de suspicion d'utilisation abusive de l'action.